

Avant la rencontre



Maintient et publie le calendrier.
Diffuse les recommandations aux équipes.
Répond aux questions sur le règlement et les aspects pratiques de la compétition.



Contacte les équipes reçues pour confirmer le lieu de jeu.
Vérifie sa capacité d'assurer des conditions de jeu convenables (salle chauffée, pas de nuisance sonore, sanitaires, ...)



Prépare la feuille de match de son équipe.
Prévient l'équipe adverse et le directeur de groupe en cas de forfait:

- **48h** avant la rencontre pour un forfait d'équipe.
- **2h** avant la rencontre pour un forfait individuel

Pendant la rencontre



Accueille les équipes.
Fournit les jeux, pendules, et feuilles de parties.
Assure l'arbitrage. (en cas de regroupement, l'arbitrage est assuré par le responsable de la rencontre, désigné par le directeur de groupe)

Remet la composition de son équipe à l'arbitre **avant 14h00**.

Peut être consulté par les joueurs de son équipe sur la pertinence de proposer ou accepter une nulle.

Trace tout incident, contestation, réclamation sur la feuille de match.

Signe la feuille de match une fois les parties terminées.



Etablit la feuille de match basée sur la composition des équipes.

Vérifie que les participants disposent bien d'une licence A.

S'assure du bon respect des règles des échecs et de la compétition.

Trace tout incident, contestation, réclamation sur la feuille de match.

Signe la feuille de match à la fin de la rencontre.

Après la rencontre



Conserve la feuille de match et les feuilles de parties jusqu'à la fin de la saison.

Communique les résultats au directeur de groupe **avant 22h00**.

Saisit les résultats détaillés sur le site fédéral.

(en cas de regroupement, ces actions sont confiées au responsable de la rencontre, désigné par le directeur de groupe)



Remontent les incidents, contestations, réclamations au directeur de groupe.



S'assure du bon respect des règles de la compétition.

Valide et publie les résultats sur le site fédéral.

Traite les incidents ou litiges avec les clubs ou équipes concernés.

Diffuse un statut de la compétition, des rappels ou des recommandations selon le contexte.



Directeur de groupe

Pour la saison 2019-2020 :

Damien PERNOT

cd35.inter.adultes@chess.nathas.net



Club hôte

Club qui reçoit la rencontre.

Indiqué sur le calendrier par le

directeur de groupe.



Capitaine

Un par équipe.

Peut changer à chaque rencontre.

Peut être joueur.



Arbitre

Doit être titré, ou licencié adulte.

Peut changer à chaque rencontre.

Peut être joueur.